



# Dossier Macron

dimanche 4 juin 2017, par [Bariaud](#)

## SOMMAIRE :

[Macron : des attaques tous azimuts en perspective !](#)

[L'école selon Macron : autonomie, individualisation et libéralisme...](#)

[Principales propositions pour l'ESR](#)

[Quelle formation professionnelle ?](#)

[La Culture, une priorité ?](#)



Il est bon de rappeler quelques chiffres de cette élection, un peu particulière avec l'arrivée (très surprise) de Marine Le Pen au second tour. Dans ces circonstances singulières, E. Macron n'a recueilli que 44,7% des voix. Si ces premiers leuvenants se fagotent d'avoir le soutien d'une majorité de la population, ils oublient les taux d'abstention (plus de 25%) et de votes blancs ou nuls (près de 12% ce qui est un record) ainsi que la volonté de beaucoup de refuser l'arrivée au pouvoir du FN. Cela n'empêche pourtant pas le nouveau président de mettre en place un gouvernement avec différents juppéistes ou sarlozyistes et pro-Union Européenne (UE) qui donne déjà ses directives pour accentuer les politiques ultra libérales déjà mises en œuvre.

Avec une annonce faite dès la campagne : passage en force par ordonnances : les mesures entrèrent en vigueur dès la signature du président et auront force de loi si les parlementaires les ratifient. Belle démonstration de démocratie en perspective !

Il faut nous armer dès à présent contre la politique ultra libérale qui va être mise en œuvre. En premier lieu, une déqualification totale du Code du travail. Macron envisage une loi 10 libérale démultipliée de manière exponentielle dans la casse des droits des salariés. Il prévoit d'étendre la primauté des accords d'entreprise à tous les domaines (salaires, taux de répartition des heures supplémentaires, etc.). Il prévoit aussi le plafonnement des indemnités prud'homales en cas de licenciement abusif (sauf grande largesse, cas de harcèlement ou de discrimination) ainsi que la fusion des institutions représentatives du personnel en une seule.

L'attaque se poursuit sur la réduction du « coût du travail » avec soutien de l'investissement privé par une baisse de l'impôt sur les sociétés, la fin du ISF et la transformation du CICE en allègement de charges pécuniaires (comprendre l'augmentation de 6 à 10 points pour le niveau du SMC des cotisations sociales

patronales). Rappelons que les cotisations sociales sont une part du salaire socialisé des salariés et que ce seront donc, encore des richesses qu'ils produisent qui seront offertes au patronat sur un plateau d'argent. Le même principe sera mis en place pour le financement de la protection sociale, notamment l'assurance chômage avec le chèque assumé (quelle soit financée par les cotisations sociales assises sur le travail et plus par l'impôt avec une hausse de la CSG, qui n'est payée que par les salariés et les retraités et non par les employeurs. En parallèle, l'attaque contre le service passera aussi par l'élargissement des groupements hospitaliers de territoire (GHT) et une rationalisation des services (comprendre une réduction des services publics de proximité). Ou encore par un travail commun entre les régimes obligatoires et complémentaires pour parvenir à « une meilleure répartition de ces maigres » avec une pérennisation de davantage de concurrence et de transparence en matière de complémentaire santé !

Concernant les retraites, Macron veut un système universel (donc fin des régimes spéciaux et des pensions de la FN) avec un régime par points (pour plus d'information voir l'article dans la partie contributeur syndical).

Du côté du patronat, le soutien est complet. Le Medef et la CCFPPE appellent de leurs vœux ces réformes et achèveront pleinement à l'issue de les faire passer par ordonnances.

Il nous faut diffuser nos analyses sur ces projets en insistant sur la manière dont ils s'opposent avec nos propositions CGT et avec notre projet de transformer la société pour répondre aux besoins sociaux de toutes et tous, de réindustrialisation et de développement des services publics de proximité. C'est dès à présent qu'il nous faut nous inscrire dans la lutte, tant au niveau professionnel qu'au niveau interprofessionnel.

Suite à une campagne présidentielle marquée plus par les affaires que par un véritable débat d'idées sur les programmes, le verdict des urnes est tombé : Emmanuel Macron a été élu président de la République.

# Macron : des attaques tous azimuts en perspective !

Il est bon de rappeler quelques chiffres de cette élection, un peu particulière avec l'arrivée (certes annoncée) de Marine Le Pen au second tour. Dans ces circonstances singulières, E. Macron n'a recueilli que 66,1% des voix. Si ces premiers lieutenants se targuent d'avoir le soutien d'une majorité de la population, ils oublient les taux d'abstention (plus de 25%) et de votes blancs ou nuls (près de 12% ce qui est un record) ainsi que la volonté de beaucoup de refuser l'arrivée au pouvoir du FN. Cela n'empêche pourtant pas le nouveau président de mettre en place un gouvernement avec d'anciens juppéistes ou sarkosystes et pro Union Européenne (UE qui donne déjà ses directives pour remettre au pas la France et accentuer les politiques ultra libérales déjà mises en œuvre).

Avec une annonce faite dès la campagne : passage en force par ordonnances. Cela signifie donc que le parlement délèguera son pouvoir de légiférer au gouvernement par le biais d'une loi d'habilitation, votée à la majorité des députés. Ensuite ni débat, ni navette entre Assemblée et Sénat : les mesures entreront en vigueur dès la signature du président et auront force de loi si les parlementaires les ratifient. Belle démonstration de démocratie en perspective !

Il faut nous armer dès à présent contre la politique ultra libérale qui va être mise en œuvre car les attaques vont être nombreuses. En premier lieu, une dérégulation totale du Code du travail. Macron envisage une loi El Khomri (dont il était l'instigateur, ne nous leurrions pas...) démultipliée de manière exponentielle dans la casse des droits des salarié.es. Il prévoit d'étendre la primauté des accords d'entreprise à tous les domaines (salaires, taux de majoration des heures supplémentaires, etc.) alors que la loi El Khomri avait déjà inversé la hiérarchie des normes et rendu un accord d'entreprise moins avantageux que l'accord de branche sur la question du temps de travail. Il prévoit aussi le plafonnement des indemnités prud'homales en cas de licenciement abusif (sauf, grande largesse, cas de harcèlement ou de discrimination !) ainsi que la fusion des institutions représentatives du personnel en une seule.

L'attaque se poursuit sur la réduction du « coût du travail » avec soutien de l'investissement privé par une baisse de l'impôt sur les sociétés, la fin du RSI et la transformation du CICE en allègement de charges pérennes (comprendre l'exonération de 6 à 10 points pour le niveau du SMIC des cotisations sociales patronales). Rappelons que les cotisations sociales sont une part du salaire socialisé des salarié.es et que ce seront donc encore des richesses qu'ils produisent qui seront offertes au patronat sur un plateau d'argent. Le même principe sera mis en place pour le financement de la protection sociale, notamment l'assurance chômage, avec le choix assumé qu'elle soit moins financée par les cotisations sociales assises sur le travail et plus par l'impôt avec une hausse de la CSG, qui n'ait payée que par les salarié.es et les retraité.es et non par les employeurs. En parallèle, l'attaque contre la santé passera aussi par l'élargissement des groupements hospitaliers de territoire (GHT) et une rationalisation des services (comprendre une réduction des services publics de proximité). Ou encore par un travail commun entre les régimes obligatoires et complémentaires pour parvenir à « une meilleure régulation de ces marchés » avec une préconisation de davantage de concurrence et de transparence en matière de complémentaire santé !

Concernant les retraites, Macron veut un système universel (donc fin des régimes spéciaux et des pensions de la FP) avec un régime par points (pour plus d'information voir l'article dans la partie continuité syndicale).

Du côté du patronat, le soutien est complet. Le Medef et la CGPME appellent de leurs vœux ces réformes et adhèrent pleinement à l'idée de les faire passer par ordonnances.

Il nous faut diffuser nos analyses sur ces projets en insistant sur la manière dont ils s'opposent avec nos propositions CGT et avec notre projet de transformer la société pour répondre aux besoins sociaux de toutes et tous, de réindustrialisation et de développement des services publics de proximité. C'est dès à présent qu'il nous faut nous inscrire dans la lutte, tant au niveau professionnel qu'au niveau interprofessionnel.

## **L'école selon Macron : autonomie, individualisation et libéralisme...**

Chez M. Macron, l'individualisation et l'autonomie sont à l'éducation ce que « l'ubérisation » est à l'économie.

Sur l'école primaire, comme d'habitude, on ressort le laïus sur les fondamentaux « lire, écrire, compter » sans qu'on comprenne bien ce que cela implique réellement en termes de programmes et de pédagogie. Le noble objectif de diviser par deux les effectifs de CP et CE1 en REP et REP+, avec 12 000 postes en plus, cache en fait le redéploiement de 6 000 à 10 000 postes : donc la montée des effectifs par classe partout ailleurs !

Évidemment, ailleurs la question des effectifs par classe n'est pas abordée. Chaque élève est renvoyé à ses difficultés qui vont miraculeusement disparaître grâce à l'accompagnement éducatif et aux études dirigées que Macron veut instaurer dans chaque établissement, encadrée par des enseignant.es et des bénévoles (étudiant.es et retraité.es dans une « grande mobilisation intergénérationnelle »). « Tous les étudiants de France » seront ainsi heureux d'apprendre qu' « il y aura un trimestre dédié à cette activité », un trimestre de travail gratuit donc.

De même, selon M. Macron, « le lycée doit préparer aussi bien à une insertion professionnelle rapide et réussie qu'à la poursuite d'études supérieures »...

Visiblement, le lycée n'a plus vocation à permettre l'émancipation des élèves. Ne doutons pas que le président de l'ubérisation de la société, lorsqu'il parle d'insertion professionnelle, ne parle pas de qualifications protectrices qui permettront de passer aisément d'un emploi à l'autre. Il parle, comme ses amis du MEDEF, de faire des salarié.es « employables » c'est-à-dire ajustés à une tâche professionnelle et donc dépendants complètement des emplois auxquels on les destine.

La lutte contre l'échec scolaire reste l'alibi principal d'une politique toujours plus libérale pour l'Éducation. Dans les collèges, « une part d'autonomie de recrutement sera laissée pour les établissements de l'éducation prioritaire ». « L'autonomie des établissements s'accompagnera de diagnostics réguliers et si besoin de mesures d'accompagnement spécifiques » : il s'agit bien de ce que la CGT Educ'ation dénonce de longue date : des contrats d'objectifs qui amèneront à la contractualisation des moyens.

En échange de cette part d'autonomie, de cette caporalisation qui ira grandissante, les chef.fes d'établissements et leurs équipes feront l'objet, « d'une responsabilisation accrue et d'une évaluation plus régulière ».

Sur l'enseignement professionnel, la « révolution » promise par Macron n'est que la continuation en pire des mêmes politiques, « et de droite et de gauche », suivie depuis plusieurs années : faire de l'apprentissage la réponse magique à l'échec scolaire et au chômage des jeunes. Peu importe que les plans précédents n'aient permis ni l'un ni l'autre et que les entreprises ne souhaitent manifestement pas embaucher des apprenti.es en pré bac. Il s'agit d'imposer une vision libérale de la formation professionnelle en la privatisant et en menaçant le statut des Professeur.es de Lycées Professionnels (PLP).

Enfin, si le programme sur l'éducation du candidat pointait à de nombreuses reprises les inégalités sociales et scolaires dont les élèves souffrent, il n'est jamais fait mention de l'enseignement privé...

On l'aura compris la LIBERTE est le mot d'ordre, pour l'égalité on repassera !

A ce titre, le choix du ministre pour mettre en œuvre cette politique est plus qu'inquiétante. En tant que directeur de l'enseignement scolaire ou directeur de cabinet adjoint, Jean-Michel Blanquer était en responsabilité lors des pires réformes Darcos et Chatel (lycées, évaluations en primaire...).

La lecture de son livre programme « L'École de demain » n'a pas de quoi rassurer tant il démontre une vision ultra libérale de l'École et de la gestion des personnels.

Reste à savoir dans quelle mesure le nouveau ministre mettra en œuvre son « école de demain »...

Pour faire barrage à une école plus inégalitaire, c'est dès maintenant qu'il faut construire la mobilisation.

[Retour haut de la page](#)

## Principales propositions pour l'ESR

Voici les principales propositions pour l'Enseignement Supérieur et la Recherche avancées par Emmanuel Macron au cours de la campagne présidentielle.

Ne prévoyant pas, dans sa campagne de ministère de plein exercice pour l'ESR, il a finalement créé un ministère de l'ESRI, avec le I de Innovation. La ministre de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation, Frédérique Vidal, est maîtresse de conférences, elle préside l'université de Nice-Sophia-Antipolis (UNS) depuis avril 2012.

Issue de la société civile, elle a été nommée pour poursuivre et amplifier la politique de fusions et d'autonomie des universités, de mise en place des ComUE. S'agissant des ComUE, E. Macron veut être « très pragmatique », « pérenniser celles qui marchent », « leur donner plus de moyens », et « tirer les conséquences » pour les autres. Il veut aller vers une différenciation plus forte du paysage, avec des universités « d'excellence en tous points, qui devront briller à l'échelle internationale » et des universités « de proximité, dépositaires de la confiance des familles et des entreprises », et approfondir leur autonomie (notamment de recrutement). Une politique qui limite l'offre de proximité pour les étudiant.es, instaure un système d'enseignement supérieur à deux vitesses, une politique qui supprime les postes et met les personnels en souffrance. Il veut bien entendu, poursuivre la politique de l'index, et prendre en compte les « coûts complets » des projets.

L'adjonction de l'innovation à son ministère annonce la couleur également et fait craindre un renforcement d'une politique budgétaire qui finance la recherche privée par le Crédit Impôt Recherche (plus de 5 milliards offerts aux grandes entreprises chaque année), qu'il souhaite maintenir. Les moyens devraient être « sanctuarisés », mais il veut faire des économies, en réduisant les services centraux du ministère consécutivement à l'augmentation de l'autonomie des universités. Il entend conserver l'ANR en regrettant qu'on l'ait « paupérisée ». Il annonce vouloir « garder ce qui marche », par exemple les organismes de recherche et les grandes écoles.

### Concernant les étudiants

E. Macron souhaite ne conserver que 4 matières seulement pour le baccalauréat.

Pour limiter les échecs en licence, il veut instaurer une sélection en licence, « sur prérequis », et développer des nouvelles filières courtes « professionnalisantes ».

Il indique que cela nécessite « davantage d'autonomie pédagogique » pour les universités et promet des « incitations budgétaires » pour celles et ceux qui s'engageront dans une telle politique. S'agissant des conditions de vie des étudiant.es, il insiste sur la notion de « mérite » pour refonder l'aide sociale étudiante et veut lancer un grand chantier de construction de logements étudiants. Il ne précise pas si ce sont des logements aux CROUS, ou bien des constructeurs privés.

### S'agissant de la responsabilité sociale de la science

Il « regrette que la décision politique se soit bien trop souvent enclavée dans des débats de commentaires, mais aussi que la recherche et la science se soient parfois réfugiées dans l'académisme ou dans leurs propres secteurs ».

Il veut mettre en place « un Conseil stratégique de la recherche, de la connaissance et de l'innovation qui sera directement rattaché au président de la République et dans lequel les principaux dirigeants d'organismes de recherche, d'universités, mais également des grands scientifiques de toutes les

disciplines seront réunis une fois tous les six mois ».

## **En complément, voici une petite annonce pour les personnels**

E. Macron veut, « moderniser » le statut de la fonction publique pour aller vers « l'individualisation des rémunérations » et « recruter hors du statut pour les fonctions d'encadrement ».

Il souhaite aussi réintroduire un jour de carence pour les fonctionnaires...

L'objectif du candidat Macron est l'exact inverse du service public que nous revendiquons.

Ce sera donc aux salarié.es, avec leurs organisations syndicales et avec les usagers, de faire mentir Macron : nous l'empêcherons de mettre en application son programme réactionnaire !

[Retour haut de la page](#)

## **Quelle formation professionnelle ?**

Le nouveau président annonce, pour commencer, le lancement d'un plan de formation pour 15 milliards d'euros au bénéfice de 1 million de jeunes sans qualification et 1 million de privé.es d'emploi. Sans doute faudrait-il faire un bilan du plan 500 000 (tant en termes quantitatifs qu'en qualitatifs) mais c'est là trop demander à l'ancien ministre de l'économie au moment du lancement de ce plan...

Par ailleurs, dans sa logique de casse des droits des salarié.es, il veut faire en sorte que la majeure partie des contributions des entreprises pour la formation soit progressivement convertie en droits individuels pour les salarié.es qui pourront directement les mobiliser pour acheter les prestations de leur choix auprès d'un opérateur, sans passer par l'intermédiaire d'un prescripteur. Cette proposition va aggraver les inégalités sociales déjà observées actuellement dans l'obtention des formations.

De plus, en continuité des gouvernements précédents, il souhaite développer encore plus l'apprentissage (en particulier dans les lycées professionnels) et associer plus encore, dans l'enseignement secondaire comme dans le supérieur, les branches professionnelles dans la définition des programmes et dans l'organisation des formations. Les branches définiront également les métiers pour lesquels les formations par apprentissage devront être privilégiées... Le patronat pourra donc définir les formations « employables ».

Enfin, le nouveau président entend rendre le bac et l'entrée dans le supérieur plus « sélectifs ». Afin de compenser cette mesure, le nouveau président annonce 100 000 places en licence professionnelle en alternance (sur 3 ans). Les bachelier.es professionnels seraient la cible pour ces licences. Les étudiant.es seraient dans un régime regroupant les contrats de professionnalisation et l'apprentissage.

[Retour haut de la page](#)

## **La Culture, une priorité ?**

E. Macron a fait de la culture une des priorités de son quinquennat, bien que le sujet ait été largement occulté lors de la campagne.

Il veut ouvrir, entre autres choses, l'accès à la culture et aux pratiques artistiques à tous dès le plus jeune âge. Objectif : l'accès de 100% des enfants aux actions d'éducation artistique et culturelle notamment pendant le temps scolaire. Il propose aussi la création d'un Pass Culture de 500€ (somme débloquée le jour des 18 ans) pour accéder à des contenus culturels recensés sur une plateforme gérée par le ministère. Un hic : cela sera financé par l'État, pour une partie très minoritaire, mais surtout par les diffuseurs et par les GAFAs [1]. connus bien entendu pour leur large participation à l'effort financier de l'État !

Autre mesure : l'ouverture des bibliothèques et médiathèques le soir et le dimanche par le biais d'une contractualisation entre les collectivités locales et l'État qui prendra à sa charge les dépenses supplémentaires liées à cette ouverture. Cette déréglementation du temps de travail touchera d'abord les personnels des bibliothèques municipales mais le plan de mobilisation se poursuivra en direction des bibliothèques universitaires.

Il veut aussi défendre les droits d'auteur, aider les artistes et les éditeurs de contenu européens par la négociation encadrée d'accords sur leur rémunération, étendre les droits voisins aux éditeurs de presse et renforcer l'action contre les sites pirates. Mais en passant par l'Union Européenne dont on sait que c'est la priorité !

Quelle hausse du budget pour les multiples actions ? Aucune !

L'effort public sera juste « maintenu ». En revanche, la rentabilité devra être au rendez-vous : exigence accrue d'efficacité ; politiques publiques en faveur de la culture évaluées, comme les autres politiques. Concernant le patrimoine, pour financer sa rénovation et sa valorisation, il faudra diversifier les ressources : crédits du ministère de la culture ; appels à projets pour des actions incitant à conduire des projets culturels, éducatifs ou touristiques permettant la mise en valeur du patrimoine ; encouragement du mécénat - notamment celui des petites et moyennes entreprises ; partenariats public/privé.

Bref... de nombreuses mesures basées sur la bonne volonté européenne et financées par d'autres ressources que le budget de l'État !

---

## Notes

[1] Les géants d'Internet : Google, Apple, Facebook et Amazon.